

Energie : un nouveau cap pour le secteur

La feuille de route apporte enfin de la visibilité pour la filière, qui regrette le coup frein sur les renouvelables

SAUT-MORTIER (JURA) - envoyé spécial

Les représentants du secteur l'attendaient depuis des années. Après plus de deux ans de retard et autant de controverses politiques, la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) a été finalement publiée par décret, vendredi 13 février. Jeudi midi, le chef du gouvernement, Sébastien Lecornu, était accompagné de plusieurs ministres pour en dévoiler les grandes lignes. Rendez-vous était donné dans le hall de la gigantesque salle des machines du barrage hydroélectrique EDF de Saut-Mortier (Jura).

Lors de cette réunion, le micro a circulé parmi une quinzaine d'orateurs, assis en demi-cercle. Parmi eux, le PDG d'EDF, Bernard Fontana, mais aussi des représentants de diverses filières, comme pour afficher une certaine concorde. « *Le plan Messmer 2 est lancé* », est allé jusqu'à déclarer Sébastien Lecornu, en référence au programme déployé en 1974 par un lointain prédécesseur à Matignon, « *un modèle* », Pierre Messmer. Il y a un demi-siècle, en réponse au premier choc pétrolier, il s'agissait surtout de doter la France d'un grand parc nucléaire pour amoindrir la dépendance à l'or noir.

Aujourd'hui, les énergies fossiles (pétrole et gaz principalement) représentent encore environ 60 % de la consommation finale d'énergie du pays. Selon le chemin désormais tracé, cette part est censée reculer à 40 % en 2030, puis à 29 % en 2035, avant d'atteindre la neutralité carbone, théoriquement à l'horizon 2050.

Vouloir se défaire peu à peu des énergies fossiles, c'est lutter contre le dérèglement climatique, mais c'est aussi répondre à « *des questions redoutables de souveraineté* », a souligné M. Lecornu. Il est vrai que la France importe la quasi-intégralité des hydrocarbures, notamment des Etats-Unis et de Russie. Une dépendance qui lui coûte plusieurs dizaines de milliards d'euros par an (58 milliards en 2024, par exemple).

Ces dernières années, de nombreux spécialistes de l'énergie ont regretté la polarisation sur la question de la production d'électricité et surtout la vive opposition entre énergie renouvelable et nucléaire, en rappelant que la priorité était de sortir progressivement de la dépendance aux fossiles. Aujourd'hui, l'électricité ne pèse qu'un petit quart de la

Cette révision à la baisse des objectifs liés au solaire et à l'éolien risque d'avoir un impact social

consommation finale d'énergie dans le pays ; un petit quart très largement dominé par le nucléaire (67 % en 2024), suivi par les énergies renouvelables (hydraulique, éolien, solaire). La PPE3 ambitionne de porter tout ce segment à 38 % de la consommation en 2035.

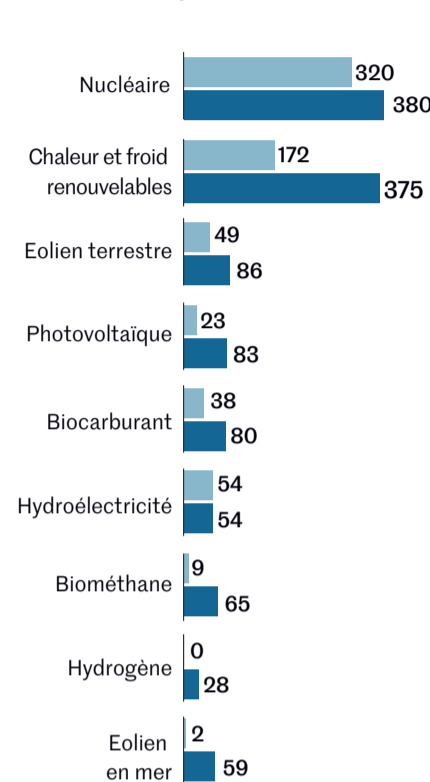
Temps administratif

« *Il faut enterrer définitivement les querelles de famille* », a exhorté, jeudi, le ministre de l'économie, Roland Lescure. Beau joueur, Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables, une organisation patronale, s'est ainsi dit « *globalement satisfait des arbitrages* » annoncés, quand bien même ils ralentiront le rythme de déploiement de certaines filières. La cible est désormais comprise entre 35 gigawatts (GW) et 40 GW de puissance installée pour l'éolien terrestre en 2035, avec une priorité accordée au renouvellement des parcs existants plutôt qu'à de nouveaux projets, et entre 55 GW et 80 GW pour le solaire photovoltaïque. C'est certes moins que ce qui était prévu dans le projet de PPE3 qui avait été soumis à consultation en mars 2025, mais c'est mieux que le moratoire redouté, soit un arrêt total des projets.

Pour l'éolien en mer, la cible est aujourd'hui de 15 GW, au lieu des 18 GW envisagés précédemment. « *Une stratégie ne vaut rien si elle n'est pas exécutée rapidement et simplement* », rappelle Yara Chakhtoura, présidente de Siemens Energy France, dont l'usine fabrique quant des pales d'éoliennes se trouve au Havre (Seine-Maritime). La patronne espère notamment un raccourcissement du temps administratif avant les chantiers de parcs éoliens en mer, sachant qu'un projet peut mettre dix ans avant de voir le jour.

Le supplément d'électricité attendu dans la décennie à venir viendra surtout des renouvelables. La production nucléaire est censée se stabiliser autour de 380 térawattheures durant la période, même si la PPE3 acte une relance forte de l'atome. Ce docu-

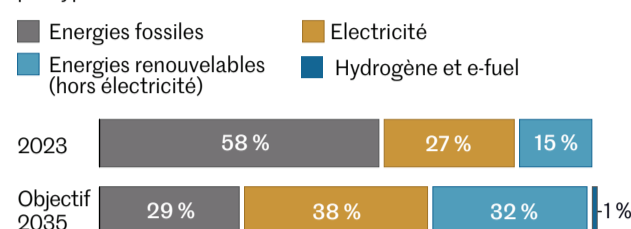
Production d'énergie et objectif en France par filières, en térawattheures



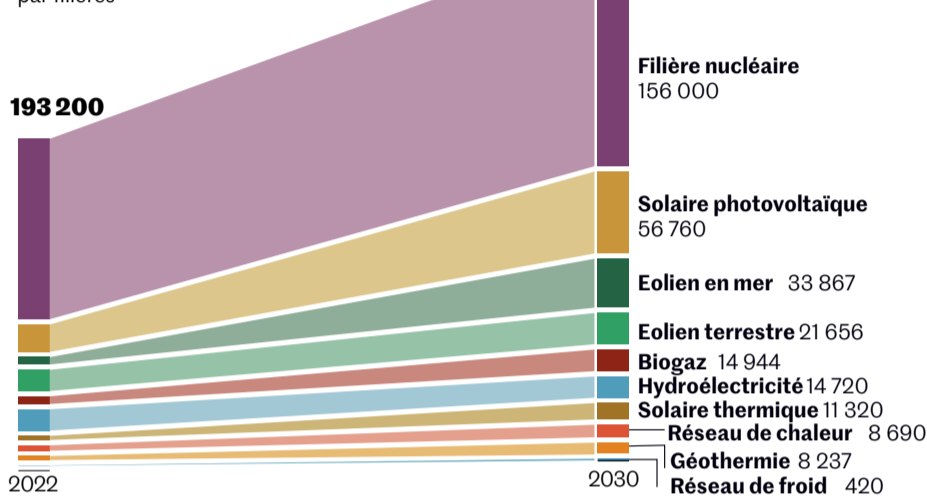
Infographie : Le Monde • Source : gouvernement

La consommation totale française devrait passer de 1 510 térawattheures en 2023 à 1 100 térawattheures en 2035

Consommation finale d'énergie et projection par types de source



Estimation de l'emploi dans le secteur de la transition énergétique et projection du besoin d'emploi par filières



ment stratégique prévoit notamment la construction de six nouveaux réacteurs, voire de huit autres en option, mais la première mise en service est espérée au plus tôt pour 2038. A rebours de la PPE2, qui envisageait la fermeture de quatorze réacteurs, les mesures en faveur de ce secteur confirment le discours prononcé par Emmanuel Macron, à Belfort, il y a quatre ans, le 10 février 2022.

En parallèle, la part des énergies renouvelables consacrée à d'autres usages que l'électricité, par exemple pour de la production de chaleur décarbonée (réseaux de chaleur, biométhane, géothermie...), est aussi censée croître massivement, avec un doublement en vue. L'objectif est de passer de 15 % de la consommation finale en 2023 à 32 % en 2035.

Si les représentants des filières saluent le fait que la PPE3 fixe un cap et donne de la visibilité, les ONG regrettent une ambition affaiblie en matière d'éolien et de solaire. « *Le gouvernement a agité l'épouvantail d'un moratoire pour faire passer une PPE médiocre et à rebours de l'urgence environnementale* », dénonce Nicolas Nace, chargé de campagne de l'ONG antinucléaire Greenpeace. Les multi-

ples scénarios de transition énergétique publiés ces dernières années ont montré qu'atteindre la neutralité carbone serait impossible sans une électrification importante des usages, un développement massif des renouvelables et une forte baisse de la consommation globale d'énergie. Dans la PPE3, notamment grâce à une logique d'efficacité énergétique, le scénario central projette d'ailleurs une baisse d'un quart de cette consommation finale du pays entre 2023 (1 510 térawattheures) et 2035 (environ 1 100 térawattheures).

« *La France ne peut faire l'impasse sur des technologies renouvelables matures, ayant fait leur preuve et représentant une source de financement indispensable pour les territoires* », ajoute Béatrice Delpech, directrice générale adjointe du fournisseur d'électricité Enercoop et membre de l'Alliance pour l'énergie locale.

Électrification des usages

Cette révision à la baisse des objectifs liés au solaire et à l'éolien risque également d'avoir un impact social. « *La dynamique de recrutement et de formation va devoir être révisée* », regrette Jérémie Almosni, le délégué général de

France Renouvelables (ex-France Énergie éolienne), autre organisation patronale. « *Nous allons revenir à la baisse nos investissements en France et nous allons peut-être devoir faire des adaptations concernant notre masse salariale* », a réagi aussi Alix Lajoie, la présidente du producteur d'énergie solaire Photosol, qui emploie 308 personnes. Des centaines de salariés du secteur avaient d'ailleurs manifesté, mardi 10 février, à Paris et à Montpellier, pour exprimer leurs craintes quant à une « *casse des emplois et de l'industrie des énergies renouvelables* ».

La PPE3 à peine publiée, de nombreux acteurs se tournent déjà vers l'étape d'après. Le ministre de la transition écologique, Monique Barbut, a annoncé, jeudi, le lancement imminent de groupes de travail, pour aboutir au printemps à un plan d'électrification des usages particulièrement attendu. L'enjeu est majeur, l'objectif étant que de l'électricité bas carbone remplace le pétrole et le gaz pour certains usages (transports, chauffage, industrie...), ce qui devrait permettre en même temps d'équilibrer l'offre et la demande d'électricité.

« *Le gouvernement justifie la baisse du rythme d'installation des renouvelables par le fait que l'électrification n'avance pas, mais celle-ci ne pourra pas se faire sans soutien public ni projets concrets* », insiste Bastien Cuq, référent énergie du Réseau Action Climat.

Au niveau politique, le Rassemblement national (RN) et La France insoumise (LFI) ont regretté que la PPE3 soit publiée par décret et ne fasse pas l'objet d'une loi votée au Parlement. Le porte-parole du RN, Julien Odoul, a dénoncé « *les conséquences dévastatrices* » du texte, qu'il juge trop favorable à l'éolien et au solaire, alors que Jean-Luc Mélenchon, le chef de file de LFI, a fustigé les chantiers nucléaires, prédisant « *un abîme financier* ». Avec la présidentielle de 2027 en ligne de mire, les acteurs de l'énergie savent que la visibilité gagnée avec la publication de la PPE3 pourrait n'être que de courte durée, l'énergie risquant de faire l'objet de vifs débats. Et certains s'inquiètent de la « *clause de revoyure* » prévue par la PPE3, qui pourra être révisée « *de manière simplifiée* » à cette échéance. ■

PERRINE MOUTERDE
ET ADRIEN PÉCOUT

Pour vendre ses Rafale en Inde, la France prête à des contreparties

La commande de 114 avions de combat français, qui n'est pas encore finalisée, serait notamment conditionnée à une production sur place

Pour la France et son Rafale, une étape de plus a été franchie jeudi 12 février. A quelques jours de la visite d'Emmanuel Macron en Inde, New Delhi a approuvé l'achat de 114 avions de combat Rafale auprès de Dassault Aviation pour un montant de 3250 milliards de roupies (30,2 milliards d'euros). Pour autant, le « *deal* » n'est pas encore fait. Reste au président français à négocier les « *détails* » techniques et commerciaux de ce contrat-clé pour l'avionneur français.

L'Inde a déjà passé commande de 36 Rafale pour son armée de l'Air en 2015 et de 26 autres pour sa marine en 2025. L'Élysée a salué un « *jalon très important* » vers un contrat « *historique* », a déclaré une conseillère du président, lors d'un briefing sur le déplacement du chef de l'Etat, du 17 au 19 fé-

vrier. « *Maintenant, les discussions* [entre le constructeur Dassault et l'armée de l'air indienne] *ont se poursuivre, elles sont très positives, mais elles restent en cours* », a-t-elle souligné.

Premier importateur mondial d'armes, l'Inde a annoncé début février une nouvelle hausse de ses dépenses militaires : + 15 % pour un montant total de 85 milliards de dollars (71 milliards d'euros). Une manne pour les industriels français, dont le modèle économique repose largement sur l'export. Mais un défi aussi, face à des Indiens bien décidés à obtenir des contreparties en investissements dans le pays et de transfert de technologies.

Selon le ministère de la défense indien, « *la majorité des avions (...) seront fabriqués en Inde* », ce que confirme la conseillère ély-

séenne, soulignant que cet aspect fait partie de l'intérêt manifesté par New Delhi pour l'avion français. Le quotidien *The Indian Express*, citant des sources gouvernementales anonymes, affirme que l'accord final prévoirait que Dassault Aviation fabrique au moins 90 avions de combat dans le pays. L'article précise aussi que Delhi souhaite avoir pleine autorité pour intégrer des systèmes et armements indiens dans ces appareils produits localement.

Une étape très symbolique

L'initiative Make in India, lancée en 2014 par le premier ministre nationaliste, Narendra Modi, a pour objectif de renforcer l'industrie de défense nationale, en encourageant les entreprises étrangères à produire en Inde. En juin 2025, Dassault Aviation et

L'Inde a fait de la modernisation de son armée une priorité absolue

Tata Advanced Systems ont ainsi signé un accord pour produire en Inde les fuselages des Rafale, avec une ligne de production à Hyderabad, envisagée pour 2028. C'est la première fois que des éléments structurels de cet avion seront fabriqués en dehors de France.

Cette étape est très symbolique pour l'industrie aéronautique indienne, même si elle est exclue des domaines les plus sensibles. New Delhi n'a pas accès au code source des systèmes électroniques de

l'avion, ce qui limite sa capacité à intégrer des systèmes électroniques ou des armes sans l'aide de Parus. Il y a quelques années des audits avaient aussi révélés que les offsets (partages de production et de technologie) promis lors de la première commande de Rafale n'avaient pas donné lieu à des transferts significatifs. Cette fois, le marchandage pourrait prendre une autre forme. Selon une note de l'Institut français des relations internationales, publiée le 11 février, la France semble s'orienter vers le Pinaka indien, pour renouveler son parc de lance-roquettes multiple (LRM), en fin de vie.

« *Ce choix interroge, [car] le LRM indien reste bien moins performant que les autres systèmes disponibles* », relève Léo Périá-Peigné, l'auteur de la note. « *Alors que l'armée de terre estime son besoin*

de porter les feux à 150 kilomètres de portée, le Pinaka dispose seulement d'une munition encore en phase de développement ne portant qu'à 120 kilomètres », précise cet expert qui y voit surtout un gage donné à New Delhi.

Pays le plus peuplé de la planète, l'Inde a fait de la modernisation de son armée une priorité absolue, en raison des tensions avec la Chine et le Pakistan, deux voisins dotés de l'arme nucléaire. Après un attentat dans le Cachemire indien, Inde et Pakistan s'étaient affrontés pendant quatre jours, en mai 2025. L'armée de l'air indienne – principalement composée de vieux avions russes – était sortie éreintée de l'affrontement. Elle y a perdu au moins un de ses Rafale, une première dans le cadre d'un conflit. ■

CHLOË HOORMAN
ET ÉLISE VINCENT